Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 67 (2003) **Heft:** 265-266: a

Artikel: À propos du vocabulaire du "livre de raison" (1664-1684) de Jean-

Gaspard de Grasse, chanoine de Cavaillon

Autor: Mecking, Volker

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-400068

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

À PROPOS DU VOCABULAIRE DU «LIVRE DE RAISON» (1664-1684) DE JEAN-GASPARD DE GRASSE, CHANOINE DE CAVAILLON

Jean-Gaspard de Grasse, né et mort à Cavaillon (1622-1685), fait partie des nombreux auteurs régionaux dont la découverte s'impose, et grâce aux recherches de l'historien Frédéric Meyer, originaire d'ailleurs de Cavaillon, le public dispose maintenant d'une édition intégrale du livre de raison de cet ecclésiastique du grand siècle. Le texte présenté ici est basé sur le manuscrit 2295 du fonds ancien de la Bibliothèque Municipale d'Avignon [XIX] qui contient 121 pages et qui relate les événements de la période de décembre 1664 jusqu'en décembre 1684(1). La partie consacrée aux comptes proprement dits du chanoine est malheureusement perdue, étant donné qu'un notaire bibliophile du 19e siècle, acquéreur du manuscrit, avait supprimé ces annexes considérées comme démunies de tout intérêt littéraire et historique [XIX]. Ce livre de raison [FEW 5, 297a (LIBER): mfr. frm. livre de raison «registre où l'on inscrit les recettes et les dépenses; journal tenu par le chef de famille» (1560-Ac 1878, Boniv-Pol 63)] s'avère être un document à facettes multiples: livre-mémoire de la famille, journal intime, aide-mémoire et livre de comptes à la fois, l'ouvrage fait presque complètement abstraction des affaires diplomatiques et politiques du Grand Siècle [XXVII], et le centre d'intérêt de l'auteur se limite géographiquement au Comtat Venaissin, à la Provence et au Languedoc [XLII](2).

La préface de l'édition critique par Marc Venard [IX-XII] insiste à juste titre sur l'importance de ce genre de mémoires privés et sur leur contribution essentielle, à titre de «micro-histoire», à l'histoire nationale.

⁽¹⁾ Un chanoine de Cavaillon au Grand Siècle: Le Livre de raison de Jean-Gaspard de Grasse (1664-1684). Édition critique, présentée et annotée par Frédéric MEYER. Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. Collection de documents inédits sur l'histoire de France, vol. 30. Paris (C.T.H.S.) 2002, LXXXIX + 153 p.

⁽²⁾ Pour la répartition thématique du journal, cf. le graphique pp. XXX-XXXI.

Ce livre de raison a par ailleurs déjà attiré l'attention des érudits dès 1903 [XIII-XIV], sans que cet intérêt ait donné lieu, dans l'immédiat, à une édition du manuscrit, ce qui est maintenant chose faite avec cette édition richement annotée, rigoureuse et remarquable. L'introduction de l'édition critique [XIX-LXVIII] informe amplement sur le manuscrit, son contenu et son histoire [XIX-XXXII], l'auteur et son milieu [XXXII-LI], la Réforme catholique dans le diocèse de Cavaillon [LII-LXVIII] ainsi que sur le contexte socio-économique de la région cavaillonnaise et comtadine [LXVIII-LXXXIX]. Suivent le livre de raison amplement commenté [1-101], un glossaire basique comportant 57 entrées au total [103-106], ainsi que différentes annexes [109-134] se présentant comme suit: le testament du chanoine en date du 23 février 1685 [109-134] en provenance des Archives Départementales du Vaucluse [cote 3 E 32 n° 587], les appréciations de Grasse sur le climat et les catastrophes naturelles [115-116], les dépenses du chanoine [117-119], la généalogie de sa famille [120], des cartes et plans [121-123], des estampes du 17e siècle [124-126], les blasons familiaux [127-129], diverses photographies de Cavaillon [130-134], la bibliographie [135-143], ainsi qu'un index fort utile des noms, matières et institutions [145-149].

Issu d'une famille de noblesse provençale, Jean-Gaspard de Grasse fut baptisé le 1er janvier 1623 à Cavaillon (Vaucluse)(3). Chanoine à l'église collégiale Saint-Pierre d'Avignon [XXXIV], il a fréquenté probablement le collège jésuite d'Avignon pour entreprendre par la suite des études de droit à l'Université d'Avignon (fondée en 1303) où il fut reçu docteur en droit en mai 1657. Nommé vicaire général peu après, le chanoine semble avoir mené une vie assez casanière jusqu'à sa mort en 1685 [XLII]. Le livre de raison relate principalement les différents aspects de la vie quotidienne du chanoine et de sa paroisse, tels que les récoltes et les disettes, le climat et les épidémies, les péripéties de la vie canoniale, ainsi que les affaires touchant sa parenté. L'orthographe du manuscrit est par endroits purement phonétique, l'ensemble du texte truffé de sentences et de maximes en latin.

Le diocèse de Cavaillon englobe une surface de 400 km² et fait partie des diocèses minuscules de l'époque. Du vivant de notre chanoine, il fut administré par la puissante dynastie épiscopale des Sade [LIII] et vit au 17^e siècle une Réforme catholique forte, accompagnée de la naissance

⁽³⁾ Pour le baptême le lendemain de la naissance, v. n. 176, p. 46. Jean-Gaspard pourrait donc être né le 31 décembre 1622.

de nombre d'ordres et de confréries religieux [LXI; LXVI]. Cavaillon faisait à l'époque partie du Comtat Venaissin, terre pontificale depuis 1229 qui, avant son rattachement définitif à la France en 1791, fut occupé à plusieurs reprises par des troupes françaises (1662 et 1688/9).

Le glossaire [103-106] est nettement trop succinct et son défaut majeur réside dans le fait de ne pas renvoyer du tout aux pages du journal, ce qui limite considérablement son utilité. Il a été établi à l'aide des dictionnaires de La Curne, de Furetière 1690, de l'Académie 1762, ainsi que du *Tresor* de Mistral (1878). Le *FEW* de Walther von Wartburg figure dans la bibliographie [139], mais ne semble pas avoir été consulté systématiquement. Le vocabulaire est beaucoup plus complexe que l'on ne pourrait croire, et de nombreux archaïsmes sémantiques ont échappé à la vigilance de l'éditeur. Comme ce dernier le constate à juste titre, le journal est truffé de régionalismes [XXIV] ce qui en fait un terrain de recherche de choix pour l'historien de la langue. Les extraits ci-dessous du livre de raison comportent les datations correspondantes et suivent la numérotation de l'édition critique.

"[...] qui connait [le prévôt] de tous les différants à l'absence de Monseigneur de Ville Roy, archevesque de Lyon." [1681/81] synt. «pendant l'absence de» (à aj. FEW 24, 52a sous ABSENTIA)(4). - "[...] il ne donnoit aucun moyen au dernier [offensé] de se satisfaire, afin que l'affaire fut accomodable." [1670/37] FEW 24, 82b (ACCOMODARE): frm. accomodable adj. «qui peut se concilier (d'une affaire, etc.)» (Pom 1671-Ac 1932)(5). -"[...] a eu pouvoir d'un triple conseil de faire accomoder l'horloge de la ville [...]" [1666/14] v. trans. «réparer, remettre en bon état (une horloge)» (à aj. FEW 24, 81b sous ACCOMODARE)(6). – "Nota que j'ay donné [...] six florins à Mr Brest, bénéficier, pour dire la messe et faire le service de ma chapelle de St Joseph pour six mois à l'advance." [1677/59] FEW 24, 13a (*ABANTIARE): frm. à l'avance «par anticipation» (1667, Molière; 1676, Sév; dp. Fér 1787). - "[...] un chapitre général, lequel sera tenu toutes les années toujours et à perpétuité la veille ou l'advant veille du jour et feste du glorieux saint Véran [...]" [Testament 1685/111] FEW 14, 440a (VĬGĬLIA): afr. avant-veille «jour qui précède immédiatement la veille d'une

⁽⁴⁾ Cf. encore fr. en l'absence de «id.» (dp. 1393).

⁽⁵⁾ Première attestation en ce sens.

⁽⁶⁾ Cf. encore dans un sens connexe mfr. frm. *accomoder* v. a. «mettre dans un état convenable (une maison, etc.)» (1552-Ac 1932, Rab).

fête» (13e s., Rh litt 4, 129)(7). – "Nota que cette année à la conception de la Ste Vierge, on m'a fait prieur de la confrérie des agonisants, sans aucune exaction [...]" [1669/34] FEW 24, 268a (AGONIZARE): frm. agonisant m. «personne qui est à l'agonie» (dp. Rich 1680)(8). – "[...] le roy de France Louis 14 a découvert que, dans Paris, certaines gens vendoient une sorte de poison, nommé aguetta, qu'on ne pouvoit découvrir sans l'aveu de ceux qui la donnoient [...]" [1680/73] s. «poison subtil qui est une solution concentrée d'arsenic» (calque isolé de l'ital. acquetta, à aj. FEW 25, 67b sous AQUA)⁽⁹⁾. – "[...] après en estre morts quelques uns [d'une maladie], il y en a une infinité qu'ayant presque les mesmes accidents, l'allarme est en leur cartier." [1677/57] FEW 25, 241b (ARMA): frm. allarme f. «émotion causée par l'ennemi, par un danger» (1678-TLF, LaFont; Li)(10). – "[...] il s'élève de moment en moment aux biens de fortune, si bien qu'il y a aparence que s'il vit l'age d'un home et que si sa fortune luy rit toujours, il sera un grand riche [...]" [1666/19] synt. «il est probable que» (à aj. FEW 25, 24a sous APPARENTIA)(11). - "[...] elles furent visiter les 3 monastères des religieuses avec la permission de Monseigneur notre evesque, après quoi elles s'enfermèrent." [1668/26] FEW 24, 179b (AD PRĚSSUM): frm. après quoi «ensuite» (dp. Fur 1690)(12). – "[...] où les jacobins de cette ville n'ont point voulu assister [à une soutenance de thèse] pour ne donner le pas à tous ceux du clergé qui ont voulu argumenter, alléguant vouloir l'alternative à cause de la coutume, à ce qu'ils disoient." [1666/16] FEW 25, 207b (ARGUMENTARI): frm. argumenter v. n. «développer des arguments dans une soutenance de thèse» (1673-Trév 1752, Molière; 'autrefois' Ac 1932)⁽¹³⁾. —"Il est très dangereux de faire porter d'armes à feu aux valets dans les actions de fait, parce qu'ils croient de rendre un grand service aux maistres d'assassiner leurs ennemis." [1670/39] FEW 25, 238b (ARMA): frm. arme à feu «fusil, pistolet» (dp. Pom 1671)⁽¹⁴⁾. – "Nota

⁽⁷⁾ Cf. encore avec un sens plus général frm. «jour qui précède immédiatement la veille d'un certain jour» (dp. Ac 1694).

⁽⁸⁾ Première attestation lexicale. Il s'agit ici d'une confrérie qui, selon l'éditeur, se serait généralisée en Provence dans la deuxième moitié du 17^e siècle (cf. n. 129).

⁽⁹⁾ Le terme francisé n'apparaît que tardivement dans la lexicographie, cf. frm. *aquette* f. «id.» (1863-Lar 1898); 1839, TLFi.

⁽¹⁰⁾ Première attestation en ce sens de cet emprunt de l'italien all'arme.

⁽¹¹⁾ Cf. encore mfr. frm. il y a apparence «probablement» (Est 1549-Fér 1787).

⁽¹²⁾ Première attestation.

⁽¹³⁾ Première attestation en ce sens.

⁽¹⁴⁾ Première attestation.

que le mois de novembre, arriva que mon frère Jean François de Grasse, estant viguier et volant imposer silence en la maison de ville à un habitant de cette mesme ville, nommé Jacquet Arfon, il lui respondit brutalement en lui disant qu'il se taisa luy mesme." [1665/9] FEW 25, 326a (*ARRĪPARE): frm. il arrive que «tel événement a lieu» (dp. 1640, Corneille)(15). – "On attend de jour en jour qu'on face des nouveaux consuls à Avignon, qui n'est gouverné que par un assesseur depuis tantost 8 mois que les consuls de la sédition furent déchaperonnez." [1665/9] s. m. «adjoint (des consuls d'une ville)» (à aj. FEW 25, 530b sous ASSESSOR)(16). - "Il le prit [le butin] et le communiquant à son maître, il le cachèrent dans terre; astheure il a esté découvert je ne sais pourquoi [...]" [1666/16] FEW 4, 468a-b (HORA): mfr. frm. astheure adv. «maintenant» (Palsgr 1530-Ster 1628), asteure (Baïf-LaRoch)(17). - "[...] sous lequel joug nous avons gémi plus de 40 ans, astheure qu'il n'y a plus rien à tondre de ce costé là, on attaque les communautés." [1679/67] loc. conj. «maintenant que» (absent de FEW 4, 468a-b sous HORA). - "[...] sous lequel joug [des officiers pontificaux] nous avons gémi plus de 40 ans, astheure qu'il n'y a plus rien à tondre de ce costé là, on attaque les communautés." [1679/67] v. trans. «exploiter, pressurer qn» (absent en ce sens de FEW 17, 202a sous *STAKKA)(18). - "[...] Mr Guyon, chanoine, et moy estant taxateur cette année et auditeur des comptes du chapitre, avons ouy et conclu et arresté les comptes de Mr Pezet, chanoine administrateur [...]" [1669/33] FEW 25, 866a (AUDITOR): frm. auditeur de(s) comptes «personne qui vérifie les comptes» (Cotgr 1611-Trév 1771; t. hist. dp. Ac 1792). - "Il [le mari] a donné à sadite femme 1000 escus d'augmant, aussi 100 escus de pension tant qu'elle vivra, en son nom [...]" [1668/25] s. m. «gain nuptial et de survie que la femme survivante prend à proportion de sa dot sur les biens de son mari prédécédé, dans les pays de droit écrit» (complète FEW 25, 882b sous AUGMENTUM)(19). - "[...] une bulle de Monseigneur Lomellini, vicelégat d'Avignon, par laquelle il autorise le contrat que nous, chanoines, avons fait avec les bénéficiers de cette mesme église [...]" [1667/20] FEW 25, 821b (*AUCTORIZARE): fr. autoriser (qch) v. a. «attester, confirmer,

⁽¹⁵⁾ Ici avec ellipse du sujet du verbe impersonnel.

⁽¹⁶⁾ Ce sémantisme est sans doute influencé par les parlers provençaux où cette acception est vivante du 13e jusqu'au 16e s.

⁽¹⁷⁾ Le type \(\tag{ast(h)eure} \) couvre la partie septentrionale de la France et ne p\(\text{en\chieve} \) tre dans le domaine occitan que par la vall\(\text{e} \) du Rh\(\text{o}\text{ne} \).

⁽¹⁸⁾ Emprunt de l'italien attaccare.

⁽¹⁹⁾ Les pays de droit écrit sont ceux qui se situent au sud d'une ligne allant de Genève à La Rochelle.

légitimer, faire admettre comme valable (une doctrine, une loi, un acte, une décision, une action)» (env. 1227-Wid 1675). - "Cette automne a esté si malheureuse pour les petits enfants de cette ville qu'ils ont failli tous de mourir [...]" [1665/10] s. f. «saison qui succède à l'été et précède l'hiver» (à aj. FEW 1, 186a sous AUTUMNUS)(20). - "[...] où j'ay achepté [aux enchères] bien des pièces de sondit cabinet, tant en estampes, tableaux que autres babioles pour l'ornement du mien [...]" [1681/82] s. f. «bibelot, objet de peu de valeur» (à aj. FEW 1, 193a sous BAB.)(21). - "[...] je demanday une place dans l'église cathédrale pour le banc de la maison." [1679/68] FEW 151, 57b (*BANK-): frm. banc m. «siège réservé à une famille pour l'assistance au service divin» (1678-Ac 1932). – "[...] après quoy on bassinera bien la plaie avec du sel et du vinaigre, qu'on aura fait bénir auparavant." [1682/94] v. trans. «humecter doucement (une partie du corps) pour soigner» (à aj. FEW 1, 200b sous *BACCINUM). - "Nota que mon frère, ce mois de décembre, a battu un prêtre dans le berland." [1669/34] FEW 151, 272a-b (*BRETLING): mfr. berland m. «jeu à 3 dés» (1546, Rab; OudC 1640), frm. berlan (Wid 1669-Ac 1740), brelan (Rich 1680-Ac 1932). - "Nota que le 3e de décembre, l'autour de mon père, dont il a tenu équipage toutte sa vie presque, il a pris une bicasse, contre l'ordinaire de cette sorte de volerie." [1674/48] s. f. «oiseau échassier migrateur au long bec (scolopacidés)» (variante à aj. FEW 1, 308b sous BECCUS). - "Ç'a esté [la fausse couche] à mon advis pour ne se faire tirer assez du sang, vue qu'elle ne se blesse que des garçons, comme ma belle sœur [...]" [1668/29] FEW 151, 160a (*BLETTIAN): frm. se blesser «faire une fausse couche» (Oud 1660-DG)(22). - "[...] une montre d'horloge de poche que ledit sieur testateur⁽²³⁾ a, la **boite** d'argent et l'estuy de chagrin pitqué d'argent [...]" [Testament 1685/113] FEW 9, 650b (PYXIS): frm. boîte f. «partie de la montre où est renfermé le mouvement» (SavBr 1723-DG)(24). -"Nota que j'ay fait un habit à ma niepce Barbe, d'une estoffe de soye d'un bleu turquin à la mode du temps, à petits carraux nomée Bourdelou." [1680/76] FEW 1, 472b (BOURDALOUE.): frm. bourdaloue «étoffe commune dont les femmes s'habillèrent quelque temps après un sermon de B.

⁽²⁰⁾ Le genre est instable jusqu'au 19e siècle, v. GrRob.

⁽²¹⁾ Emprunt de l'italien babbola, v. BlochW; dp. 1582 Bretin (babole), v. TLF.

⁽²²⁾ Il s'agit en fait d'un régionalisme sémantique, ce sens étant attesté dans une aire dialectale assez homogène (Rhône, Isère, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Gard, Hérault).

⁽²³⁾ Fr. testateur m. «celui qui fait un testament (t. jur.)» (13e s.; dp. 1459), FEW 131, 283b (TESTARI).

⁽²⁴⁾ Première attestation en ce sens.

sur le luxe» (dp. Fur 1701)⁽²⁵⁾. – "Nota que le 27 du courant, ma belle sœur a marié sa filleule Marie Isarde à Jean Estre, que je crois boutadeux et jaloux." [1667/25] FEW 151, 211a (*BŌTAN): frm. boutadeux adj. «qui n'agit que par caprices» (Mon 1636-Pom 1715; DCom 1752; SFolie 99; Dorimon). - "[...] une grande quantité de bergers, avec leurs cabans, fifres, tambours et autres instruments rustiques [...]" [1665/11] FEW 19, 73b (QABA): mfr. frm. caban m. «manteau à larges manches et à capuchon, employé contre la pluie» (1448 [= BlochW]-fin 17e s.; 'vieilli' Trév 1704)⁽²⁶⁾. - "On remarquera que, depuis que je fais cabinet jusques aujourd'hui 23 avril, il n'y a rien, dans mondit cabinet⁽²⁷⁾, qu'il ne soit réelement et légalement à moy, ou par dons reconnus, trocqs et échanges que achapts." [1681/82] FEW 2, 13b (*CABIN): frm. tenir cabinet «recevoir chez soi les honnêtes gens pour faire une conversation savante et agréable» (Fur 1690-Trév 1771). - "[...] par la mort de feu Mr Louys d'Agard, chanoine et cabiscol, alléguant que le cabiscolat qu'il [un prêtre] possédoit en titre d'office estoit autrefois dignité [...]" [1677/54] FEW 2, 343a (CAPUT): apr. cabiscol «dignitaire d'un chapitre qui préside au chœur», chabiscol Fazy 1502, capiscol, npr. id. (dp. Mén 1650, également dans les dictionnaires du français); bdauph. capiscoulat «dignité du cabiscol»(28). – "On attribue cela [le décès] au poivre, au café et au tabac et au vin, qu'il [un défunt] prainoit fréquemment." [1681/79] FEW 19, 78a (KAHVE): frm. café «infusion de café torréfié et moulu» (dp. 1671)⁽²⁹⁾. – "[...] de ne donner plus à ses pratiques aux festes de la noël des présans comme ils faisoient auparavant, savoir d'ypocras, *calissons*, tartes et nogat de touttes sortes." [1677/61] FEW 2, 202b (CANNA): pr. canissoun «sorte de biscuit en losange à la pâte d'amande» (→ frm. canisson Daudet 1881), mars. calisson Brun⁽³⁰⁾. – "Cependant revenant [le chasseur] aux deux camarades, ils s'aprochèrent de la beste, qui venoit seulement d'expirer." [1678/63] FEW 2, 134a (CAMERA): frm. camarade m. «celui qui a contracté une certaine familia-

⁽²⁵⁾ Première attestation lexicale. De 1670 à 1693, Louis Bourdaloue (1632-1704) prêche avents et carêmes à la Cour et à Paris, et devient l'un des prédicateurs les plus appréciés de son temps. Cf. encore *TLF* pour le changement de genre et la filiation sémantique de ce terme.

⁽²⁶⁾ Emprunt de l'italien (de Sicile) gabbano, venant à son tour de l'arabe.

⁽²⁷⁾ Frm. *cabinet* m. «salle où l'on garde des collections d'estampes, de médailles, etc.» (dp. 1646).

⁽²⁸⁾ Emprunts du provençal.

⁽²⁹⁾ Emprunt du turc kahvé.

⁽³⁰⁾ Emprunt du prov. *calissoun*, attesté en français dp. 1503, *TLF*; cf. encore ZrPh 114 (1998) 447-461 pour une vue d'ensemble de cette étymologie difficile ainsi que pour des attestations antérieures.

rité avec une autre personne» (seit Mon 1636)(31). - "Il a donné à chasqun des curés deux escus blancs, [...] demi aux seminaristes et demi au campannier et demi au sergent." [1667/24] FEW 2, 150a (CAMPANA): frm. campanier «sonneur de cloches» (Trév 1743-Besch 1858)(32). - "[...] j'ay fait mettre aux toits de ma chambre et de mon cabinet un canau⁽³³⁾, ou canal de fer blanc à chasqun, qui me coustent, sans le fer et la main du masson, 16 livres patas [...]" [1678/66] FEW 2, 169b (CANALIS): frm. canal m. «chéneau du toit» (Pom 1671-Land 1851). - "Plus donné au mesme [tailleur], dix neuf livres et dix sols patas, ce 2 décembre pour 5 cannes camelot." [1677/59] FEW 2, 202a (CANNA): apr. cana «mesure de longueur (env. 2 m.)» (Rn; Bonis; Fagniez; MeyerDoc; ZFSL 26, 113), abéarn. cane, fr. canne f. (dp. 13e s., le plus souvent dans le Midi, mais également à Soissons 1616, Lyon id., 18e s.)(34). – "Nota que le 16 du mois de may l'année que dessus 1682, on a achepté de Mr Jacques Carichon, un capital de 100 escus sur Mr Louis Blanc, notaire de l'Isle." [1682/91] FEW 2, 254b (CAPITALIS): frm. capital m. «cens dû sur un héritage» (Fur 1690-Trév 1752)(35). – "[...] la congrégation du St Office ayant promis la succession dudit Père par l'intercession et entremise du cardinal Gabrielli, néantmoins tout cela, le cardinal Altieri, cardinal patron, en a fait nommer un autre d'authorité [...]" [1674/49] FEW 8, 25a (PATRONUS): frm. cardinal patron «cardinal qui gouverne comme premier ministre du pape» (1667-Ac 1798, Lac). - "[...] ayant achepté, ce carnaval passé, de Louys Cavaillon, dit la Forest, néophite, un très beau voile rouge avec son estui [...]" [1684/99] FEW 2, 390a (CARO): mfr. carneval «période qui va du jour des Rois jusqu'au mercredi des Cendres; fêtes et amusements durant ce temps» (Rab 1552-Huls 1614), nfr. carnaval (seit Rich 1680)⁽³⁶⁾. – "[...] une estofe de soye d'un bleu turquin à la mode du temps, à petits carraux nomée Bourdelou, laquelle me couste quatre francs la canne [...]" [1680/76] FEW 2, 1403b (QUADRUS): frm. carreau m. «dessin de forme

⁽³¹⁾ Emprunt de l'espagnol camarada.

⁽³²⁾ Première attestation en ce sens. Il s'agit en fait d'un régionalisme lexical, dont l'aire géographique couvre essentiellement les départements suivants: Alpes-Maritimes, Drôme, Var, Hérault, Ariège, Aveyron, Lozère, Ardèche, Cantal, Lotet-Garonne, Gers.

⁽³³⁾ Mfr. chanaud «chéneau d'un toit pour l'écoulement de l'eau» (1450), mfr. frm. chenal (1475-Ac 1878), FEW 2, 168b (CANALIS).

⁽³⁴⁾ Régionalisme sémantique qui est encore vivant dans le Midi de la France ainsi qu'en Italie, cf. GrRob.

⁽³⁵⁾ Première attestation en ce sens de cet emprunt de l'italien capitale.

⁽³⁶⁾ Emprunt de l'ital. carnevale.

carrée (p. ex. sur une étoffe)» (dp. Fur 1690)(37). – "Je luy ay encore envoyé mes deux autres chasubles à deux endroits aussi, avec son estuy carton, afin qu'elles leur servent de patron." [1681/84] FEW 2, 627b (CHARTA): mfr. frm. carton m. «feuille plus ou mons épaisse et rigide, formée de pâte de papier» (dp. 1578)(38). - "A cette cause, de son gré, en la meilleure forme que de droit à faire peut, a fait et ordonné son dernier testament nuncupatif⁽³⁹⁾ [...]" [Testament 1685/109] loc. adv. «pour cette raison» (à aj. FEW 2, 542a sous CAUSA; Montaigne, Hu). – "Nota que j'ay receu des tondeurs ou Parandiers Dumas, hors la ville, les censes en bled(40) qu'ils me font, tant sur une vigne que sur la moitié du moulin Paradoux [...]" [1680/77] FEW 2, 580b (CENSUS): fr. cense f. «cens» (11e s.-Pom 1700), apic. chense (1220), adauph. cessa (13e s.-Drôme 1318, S), apr. censa (13e s.-1356, Rn; Pans), alang. sensa Livres de raison, neuch. cense (14° s.-18° s.)(41). – "[...] d'autant que Mr de Thourenc, le père du mari, n'a pas assisté au testament et par conséquent est censé n'y consentir pas, d'autant plus que ledit mari n'est pas émancipé." [1671/43] FEW 2, 579a-b (CENSERE): frm. censé «estimé, jugé» (Cotgr 1611-Pom 1700). – "Nota que j'ay achepté une monstre d'orloge, à estuy de *chagrin* piqué d'argent [...]" [1679/71] FEW 19, 149a (ŞAĠRÏ): frm. chagrin «cuir d'âne, de mulet, fait avec la peau de la croupe de ces animaux et qu'on a travaillé pour le rendre grenu» (dp. Borel 1655)(42). – "Item, ledit sieur testateur a légué et lègue à nostre sainct père le pape et à sa très Vénérande Chambre apostolique, c'est à savoir la somme de cinq sols tournois [...]" [Testament 1685/110] FEW 25, 19b (APOSTOLICUS): frm. chambre apostolique «administration des finances pontificales» (dp. Fur 1690)⁽⁴³⁾. – "[...] a fondé une octave des morts, pour laquelle dotter a donné trois cent écus sur cette communauté à quatre pour cents, savoir huit écus pour le prédicateur, et quatre pour huit *chantez*." [1683/97] s. m. pl. «service funèbre chanté» (à aj. FEW 2, 220b sous CANTARE)(44). - "[...] le payement entier de vingt cinq

⁽³⁷⁾ Première attestation en ce sens.

⁽³⁸⁾ Emprunt de l'italien cartone.

⁽³⁹⁾ Afr. mfr. testament *noncupatif* «fait de vive voix, devant témoins» (neuch. 1308, DC; Est 1546-Stœr 1628), *nuncupatif* (1416-1552), frm. id. (Fur 1690-Ac 1835), *FEW* 7, 241b (NUNCUPARE).

⁽⁴⁰⁾ Ce substantif s'orthographiait *bled* de Froiss jusqu'à NMrust 1701, v. *FEW* 15¹, 126b (*BLĀD).

⁽⁴¹⁾ Régionalisme lexical (Rhône-Alpes, Provence, Alpes-Côte d'Azur).

⁽⁴²⁾ Emprunt du turc çâgri.

⁽⁴³⁾ Première attestation.

⁽⁴⁴⁾ Il s'agit d'un régionalisme lexical et sémantique, comme le démontre le *FEW*: Montret [Saône-et-Loire] *chanter* m. «service funèbre du quinzième», Chaussin

escus, qu'il [le père] me fait tous les ans, d'une chapelanie que luy mesme m'a fondée, jusqu'au jour présent." [1666/16] s. f. «bénéfice, dignité d'un chapelain» (à aj. FEW 2, 286b sous CAPPELLA). - "Nota que toute la présente année de 1677 jusques à cette heure, l'huile a valu 9 sols le carteron, qui est guère moins de 40 escus la charge." [1677/59](45) FEW 2, 417a (CARRICARE): frm. charge f. «unité de poids en usage dans quelques provinces» (Trév 1732-1771)⁽⁴⁶⁾. – "Nota que cette présente année est arrivée une *coculuge*, ou rumatisme, si meschant et si universel [...]" [1675/50] FEW 21, 418b: mfr. frm. coqueluche f. «toux épidémique, rhume accompagné de fièvre et de mal de tête, qui régna du 14e au 18e siècle» (1413-Ac 1798, Gdf)⁽⁴⁷⁾. – "Le messie des juifs nommé Zabatay Zeri a esté jetté dans la mer avec un boulet de canon au col [...]" [1666/14] FEW 2, 911a (COLLUM): fr. col m. «partie du corps de l'homme, de l'animal» (11e s.-Sorel [† 1674]). – "Le *comette* paroist toujours, avec cette differance qu'il n'a plus cette grande et prodigieuse cue [...]" [1681/79] FEW 2, 942a-b (COMETA): fr. comète f. «astre à traînée lumineuse, qui décrit des orbes très allongés» (dp. 12^e s.)⁽⁴⁸⁾. – "Depuis le commencement de cette année, les juifs d'ici, de tout le *Comptat* et de toute l'Europe, ont mené tant de bruit [...]" [1666/13](49) FEW 2, 940b (COMES): apr. comtat m. «domaine conférant le titre de comte»(50). - "[...] toutte sa maison divisée en quelques branches a certaine portion de la comté de Bavaresque dans le mesme estat, et luy comme seul héritier de cette branche ayant la proportion de cette compté [...]" [1681/81] FEW 2, 940a (COMES): afr. conté f. «domaine conférant le titre de comte» (dp. 12e s.), compté Runk, mfr. frm. comté (15e s.-Malherbe [† 1628], Brunot 3, 440)(51). – "Nota que le 3 juillet de l'année courante, est émané de la Congrégation des cardinaux du sacré concille de Trente, un brevet pour le presvot [...]" [1677/57] FEW 2, 1050a

[[]Jura] *chanteis* pl. «messe anniversaire d'un décès», stéph. [St. Etienne, Loire] *chanta* «id.; service funèbre chanté», mdauph. [Dauphiné central] *tsāta* «service funèbre chanté», bdauph. [Bas-Dauphiné, Ardèche] *cantat*, barc. [Barcelonette, Alpes-de-Haute-Provence] *chantar* «service funèbre de huitaine», aveyr. [Aveyron] *cantar* «messe chantée pour les défunts».

⁽⁴⁵⁾ D'après l'éditeur, une *charge* de l'époque correspond à 23 kg environ, cf. note 233.

⁽⁴⁶⁾ Première attestation en ce sens.

⁽⁴⁷⁾ La variante ci-dessus est absente du FEW.

⁽⁴⁸⁾ Le changement de genre est attesté entre le 16e et le 18e siècle.

⁽⁴⁹⁾ Il s'agit ici bien entendu du Comtat Venaissin dont le chef-lieu était Carpentras.

⁽⁵⁰⁾ Emprunt à l'ancien provençal *comtat* (dp. 1136-1150, TLF), attesté au 14° s. en français et considéré comme 'régional' par TLF.

⁽⁵¹⁾ Dernière attestation avec le genre féminin.

(CONGREGARE): frm. congrégation f. «comité d'ecclésiastiques établi par le pape, à Rome, pour s'occuper de certaines affaires, p. ex. de la propagande» (dp. Rich 1680)⁽⁵²⁾. - "[...] une si belle procession que jamais on n'en avoit veu une pareille icy, qui consistoit outre 12 flambeaux blancs dont il a fait présent à la chapelle [...]" [1668/27] v. trans. «consister en, être constitué par» (à aj. FEW 2, 1072b sous CONSISTERE)(53). - "Ainsi il seroit obligé, en bonne conscience, de nous restituer pour le moins 60 saumées bled [...]" [1670/41] FEW 2, 1059a (CONSCIENTIA): frm. en bonne conscience «avec probité» (dp. Pom 1671)⁽⁵⁴⁾. - "[...] à cause de la contestation [relative à l'inquisition] qu'il y avait entre ses conseulteurs, à raison de la presseance qu'on dispute à Mr de Cabannes [...]" [1681/81] FEW 2, 1094a (CONSULTARE): frm. consulteur m. «théologien chargé par le pape de donner son avis sur des matières de foi» (dp. Stær 1625). - "On attend de jour en jour qu'on face des nouveaux consuls à Avignon, qui n'est gouverné que par un assesseur depuis tantost 8 mois que les consuls de la sédition furent déchaperonnez." [1665/9] FEW 2, 1093b (CONSUL): mfr. frm. consul m. «magistrat municipal (dans certaines villes du Midi)» (1311-Révolution). – "Nota que le 10 de juin, j'ay fait mettre une poutre à travers à St Sixte, pour soutenir le couvert, à mes dépens comme aussi un marche pied, sans que Mr Chou, mon coprébendier, y soit entré." [1682/92]; "[...] nous avons fait réparer, Mr Mathieu, chanoine pénitentier, et moy comme comprébendier, la chapelle de notre prébende [...]" [1676/53] s. m. «prébendier avec lequel on jouit conjointement d'une seule prébende» (néologisme lexical, à aj. FEW 9, 278a sous PRAEBENDA). - "Le roy de France a fait casser les fortifications que le vice-légat faisoit faire à Avignon par Monsieur de Mérinville(55), cordon bleu [...]" [1665/8] synt. «(p. ext.) celui qui porte le cordon bleu» (à aj. FEW 2, 645a sous CHORDA). - "[...] lesdits chiens arrestèrent et avertirent leur maistre par leur aboiements du gibier, ce que ledit Marqueton ayant aperceu, il coucha en joue deux ou trois fois [...]" [1678/63] FEW 2, 906a (COLLO-CARE): frm. coucher en joue «viser qn en donnant au fusil une position horizontale» (dp. env. 1650)⁽⁵⁶⁾. – "Nota qu'aujourd'huy 19 de mars, jour

⁽⁵²⁾ Première attestation en ce sens.

⁽⁵³⁾ Cf. encore mfr. frm. consister en, à «être constitué par» (dp. 1541, Calvin).

⁽⁵⁴⁾ Première attestation.

⁽⁵⁵⁾ Lieutenant général de Meynier d'Oppède, titulaire du cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit.

⁽⁵⁶⁾ Dans le même chapitre, l'on trouve également plus loin: "Se tirant à l'escard, il *recoucha en joue* avec une mine et une action mal asseurée, enfin il tire." [1678/63].

de St Joseph, j'ay fourny le luminaire de l'exposition du St Sacrement [...], ainsi que je suis en coustume de faire à mes despens, depuis pour le moins vingt ans [...]" [1680/73] synt. «avoir l'habitude de faire qch» (à aj. FEW 2, 1091a sous CONSUETUDO). - "[...] dont le corps [d'une bête abattue] plus gros que le reste depuis la teste jusques à la *cue*, avait 3 pans et la cue en avait 2 [...]" [1678/63] s. f. «appendice terminal du tronc de toutes sortes d'animaux, surtout des vertébrés» (à aj. FEW 2, 521b sous CAUDA). - "[...] un démeslé qu'ont Mr de Caumont et Monsieur de Cabannes, brouillés comme voicins pour les créments et iscles de la Durance." [1677/58] FEW 2, 1315b (CREMENTUM): frm. crément m. «accroissement par alluvion des terrains que baigne l'eau» (Trév 1743-Land 1834)(57). – "Il est très dangereux de faire porter d'armes à feu aux valets dans les actions de fait, parce qu'ils croient de rendre un grand service aux maistres d'assassiner leurs ennemis." [1670/39] FEW 2, 1300b (CREDERE): fr. croire de faire qch «compter, penser faire qch» (15e s.-18e s.). - "[...] il les faut racler [les langues] avec une pièce d'argent ou culier du mesme métal, jusques au sang [...]" [1682/94] s. «ustensile de table ou de cuisine formé d'un manche et d'une partie creuse» (variante à aj. FEW 2, 827b sous COCHLEAR). - "[...] avec un diurnal impression de Cologne, qui me coute dans Paris 6 livres [...]" [1666/19] s. m. «livre de prières qui renferme spécialement l'office du jour» (à aj. FEW 3, 105b sous DIURNUM). - "[...] j'eus une descente de boyaux si estrange, accompagnée d'une colique venteuse si douloureuse, que je faillis à mourir." [1665/10] synt. «hernie» (à aj. FEW 3, 51b sous DESCEN-DERE)(58). – "[...] et que vaille par droit de codicille de donation à cause de mort et pour tout autre droit et disposition de dernière volonté que de droit pourra mieux valloir [...]" [Testament 1685/113] FEW 14, 615a (VOLUNTAS): mfr. disposition de dernière volonté «testament» (Est 1538-Stær 1625)⁽⁵⁹⁾. – "Exécuteurs testamentaires a fait et depputé noble et égrège personne Mons[ieur] Paul de Guyon, chanoine de ladite église [...]" [Testament 1685/113] FEW 3, 207b (EGREGIUS): mfr. egrege adj. «distingué (personne)» (16e s.-Cotgr 1611)(60). – "[...] cela auroit embarrassé fort notre evesque qui l'avoit demandé, non à la considération de mon frère, mais pour faire des consuls à son poste." [1671/44] v. trans. «mettre (qn) dans l'embarras, dans l'incertitude» (absent en ce sens de FEW 1, 260a

⁽⁵⁷⁾ Première attestation lexicale.

⁽⁵⁸⁾ Cf. encore frm. descente f. «id.» (dp. Pom 1676).

⁽⁵⁹⁾ Dernière attestation de ce terme juridique.

⁽⁶⁰⁾ Dernière attestation en ce sens.

sous *BARRA)⁽⁶¹⁾. - "[...] bien que on luy ait fait [à un malade] tous les remèdes proportionnés à son mal, comme tirer du sang des bras, de la jugulaire et donner l'émétique." [1680/72] s. m. «vomitif composé de tartrate double d'antimoine et de potassium» (à aj. FEW 3, 220a sous EMETICUS; 1575 Paré, v. TLF). - "Enfin au vingt un, ma fièvre relacha, et au trente j'en fus exempt; savoir tout *enfle* comme un balon [...]" [1676/51] FEW 4, 673a (INFLARE): mfr. enfle adj. «enflé» (1555-OldeSerres)(62). – "J'ay oublié à noter, aux environs le mois de décembre de l'année 1665, j'ay payé à Mr Barthélémy Ranatzi, libraire, tout ce que je lui devois [...]" [1666/14] loc. prép. «vers (idée de temps)» (à aj. FEW 14, 388b sous VIBRARE)(63). – "Michel et Mathieu le suivent de loing en loing jusques au pied du rocher escarpé, où estant arrivés ils s'assient." [1678/62] FEW 17, 100b (*SKARPÔ): mfr. frm. escarpé adj. «qui est en pente raide» (dp. 1582)⁽⁶⁴⁾. – "Mr Rostant, notaire *escrivant* quand il vivoit, Mr Benoit Lamberty son substitué." [1667/20] FEW 11, 333b (SCRIBERE): fr. escrivent m. «copiste, scribe» (ca. 1180-1559)⁽⁶⁵⁾. – "[...] il authorise le contrat que nous, chanoines, avons fait avec les bénéficiers de cette mesme église, touchant les matines et petites heures, espécifié ci-devant, Mr Syfredy, bulliste, escrivant à Avignon." [1667/20] v. trans. «exprimer, déterminer en particulier» (archaïsme lexical, à aj. FEW 12, 157b sous SPĔCĬFĬCARE)⁽⁶⁶⁾. – "[...] j'ay achepté bien des pièces de sondit cabinet, tant en estampes, tableaux que autres babioles pour l'ornement du mien [...]" [1681/82] FEW 17, 217b (*STAMPÔN): frm. estampe f. «image imprimée par le moyen d'une planche gravée» (dp. 1647, Poussin)⁽⁶⁷⁾. – "J'ay donné aujourd'hui 26 du courant, six eymines beau bled à Mr Mathy, cirurgien, à peu près pour payment de ses vacations cirurgicales [...]" [1676/52] FEW 4, 401b (HEMINA): fr. mine f. «mesure ancienne de capacité» (dp. 12e s., Gdf; 'vieux' Ac 1835-1935)(68).

⁽⁶¹⁾ Emprunt de l'espagnol *embarazar* (dp. env. 1460, *TLF*), cet hispanisme a pénétré en français depuis le territoire wallon (dp. 1570/71 Montluc, *TLF*), à l'époque occupé par l'Espagne.

⁽⁶²⁾ Dernière attestation en ce sens.

⁽⁶³⁾ Cf. encore frm. aux environs de «id.» (pop., dp. Platt 1835).

⁽⁶⁴⁾ Emprunt de l'italien scarpa.

⁽⁶⁵⁾ Dernière attestation en ce sens.

⁽⁶⁶⁾ Cette forme est certainement influencée par apr. *especificar* «id.» (Limoux 1292; 14e s.-1470, Rn; Pans).

⁽⁶⁷⁾ Emprunt de l'italien stampa.

⁽⁶⁸⁾ Régionalisme phonétique dont l'aire couvre essentiellement la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes, ainsi que l'Auvergne, avec une extension moins forte vers le Sud (Bouches-du-Rhône, Gard).

- "[...] qui désola [une tempête] l'année dernière la campagne, en façon qu'il n'y eut presque point de bled." [1680/72] FEW 3, 360b (FACTIO): afr. en façon que conj. «de sorte que» (14e s.)(69). – "Cette automne a esté si malheureuse pour les petits enfants de cette ville qu'ils ont failli tous de mourir de la petite vérolle [...]" [1665/10] FEW 3, 386b (FALLERE): mfr. frm. avoir failli de faire qch «avoir été sur le point de faire qch, sans toutefois le faire vraiment» (Retz; Rich 1680-Ac 1835). - "[...] un pot de fayence blanc rempli d'aygre de cèdre [...]" [1680/77] FEW 3, 366a (FAENZA.): frm. faïence f. «poterie de terre vernissée ou émaillée» (dp. 1642)⁽⁷⁰⁾. – "Cet apartement sera composé de trois chambres de file à plein pied [...]" [1666/19] synt. «à la file, l'un derrière l'autre (dans l'espace)» (à aj. FEW 3, 536a sous FILUM). – "[...] il arriva par bonheur que le laquais de Vence voulant sortir un pistollet contre un gentilhomme de la ville luy fit faux feu." [1670/38] synt. «coup qui ne part pas, raté (d'une arme à feu)» (à aj. FEW 3, 656b sous FOCUS). – "Nota que le 18 du mois de feuvrier de l'année que dessus, j'ay emprunté huit louys d'or [...]" [1680/72] s. m. «second mois de l'année, dans le calendrier grégorien» (variante à aj. FEW 3, 441b sous FEBRUARIUS). - "Lequel Nahum m'a dit envoyer ledit escu blanc au sieur Beniamin Mendes, juif, à Marseille, j'ay payé port⁽⁷¹⁾ et **foraine**." [1680/77] FEW 3, 703b (FōRAS): frm. foraine f. «taxe et péage sur les marchandises qui entrent en France et qui en sortent» (dp. Cotgr 1611). - "[...] il fasoit bien estriller un laquais dudit sire de Vence, où je me trouvois de fortune pour le bien dudit laquais [...]" [1670/37] FEW 3, 736a (FORTUNA): mfr. frm. de fortune «par hasard» (Bouchet-Nodier). – "Je laisse à cette heure à messieurs les astrologues judiciaires à faire des pronostiques; nous avons déjà peste et guerre, Dieu nous garde du 3e fléau." [1664/6] FEW 17, 515a (*WARDÔN): frm. Dieu (me, te, etc.) garde (de) «que cette chose ne se produise pas! etc.» (dp. Pom 1671)⁽⁷²⁾. – "[...] me baissant finalement pour voir une gourbeille si elle [la clé égarée] ny seroit point; après quoy perdant espérance de la trouver je trouve d'hazard, dans ladite gorbeille, une lettre de feu [...]" [1678/64] FEW 2, 1179b (CŎRBĬCŬLA): fr. corbeille f. «récipient de jonc, d'osier tressé, sans couvercle» (dp. 12e s.)(73). – "[...] Barbe et Monique mes

⁽⁶⁹⁾ Cf. encore Hu 4, 3b qui l'atteste chez Montaigne.

⁽⁷⁰⁾ Emprunt de l'italien Faenza.

⁽⁷¹⁾ Mfr. frm. *port* m. «prix payé pour le transport des marchandises, etc.» (dp. env. 1550), *FEW* 9, 205b (PORTARE).

⁽⁷²⁾ Première attestation.

⁽⁷³⁾ L'aire géographique de ces variantes phonétiques avec [g] initial est très disparate dans la Galloromania (Maine-et-Loire, Charente-Maritime, Centre, Val d'Aoste, Alpes-Maritimes).

petites niepces en ont pas esté encore atteintes [de la petite vérole], Dieu graces." [1665/10] synt. «se dit pour marquer que c'est de la bonté de Dieu qu'on tient la chose» (à aj. FEW 4, 246a sous GRATIA). – "[...] Zabatay a esté fait prisonnier par le grand Turc⁽⁷⁴⁾ et comme il délibéroit pour le faire mourir, tous les juifs du Levant ont fait présent au grand vizir de 10000 écus pour ne le faire mourir [...]" [1666/13] FEW 19, 198a (VEZIR): frm. grand visir «premier ministre de l'Empire Ottoman» D'Aub, grand vizir (dp. Fur 1690). - "[...] notre Durance et le Coulon se sont débordez en telle sorte que les habitants des granges de la campagne croyoient estre tous perdus [...]" [1674/48] s. f. «ferme, métairie» (à aj. FEW 4, 226b sub GRANICA)(75). - "[...] nous avons veu 12 autres flambeaux blancs de 6 livres pièces avec des fort beaux écussons liés par des rubans verts de grindelin." [1668/27] FEW 16, 81b (GRîs): frm. gris de lin m. «couleur grise mêlée de rouge» (dp. 1617, BarbierProc 5, 188), gridelin (SavBr 1723-Fér 1787)⁽⁷⁶⁾. – "Un prestre, nommé Mr Dupons, a fait une harangue à mondit seigneur en vers françois et a argumenté en vers françois fort justes et bien faits [...]" [1681/87] FEW 16, 245b (HRING): frm. harangue f. «discours solennel adressé à un personnage d'importance» (dp. 1662)(77). -"[...] une académie de beaux esprits, de laquelle le Père de Grasse est. Il harangua le dix de ce mois, aux applaudissements de tous, et particulièrement de Monseigneur le vice-légat." [1677/56] FEW 16, 245b (HRING): mfr. frm. haranguer v. n. «faire un discours politique ou militaire» (dp. 1544)⁽⁷⁸⁾. – "[...] après quoy perdant espérance de la trouver [la clé égarée] je trouve d'hazard, dans ladite gorbeille, une lettre de feu [...]" [1678/64] FEW 19, 205a (ZAHR): mfr. frm. de hasard «fortuitement» (1550 [= Jehan Le Blond, ds Hu 4, 450b]; Monet 1636-SSimon [ds Littré])⁽⁷⁹⁾. – "Enfin \hat{a} l'heure que j'écris, ce qui est le 26 de octobre [...]" [1683/97] FEW 4, 468b (HORA): mfr. frm. à l'heure que «au moment où» (Destrees-LaRoch [1613-

⁽⁷⁴⁾ Mfr. frm. *Grand Turc* «sultan de Turquie» (dp. env. 1450, Li; Chastell), *FEW* 19, 192b (TÜRK).

⁽⁷⁵⁾ Il s'agit en l'occurrence d'un régionalisme sémantique (Saône-et-Loire, Franche-Comté, Ain, Isère, Drôme, Vaucluse, Aude).

⁽⁷⁶⁾ Cette variante nasalisée est absente du FEW.

⁽⁷⁷⁾ Emprunt de l'italien aringa.

⁽⁷⁸⁾ Emprunt de l'italien aringare.

⁽⁷⁹⁾ La pénétration réelle de ce syntagme en français général semble faible, et l'attestation chez Saint-Simon est la seule dans Li, sans doute à cause du type concurrentiel frm. par hasard «id.» (dp. Monet 1636) qui s'impose rapidement et qui est plus ancien, malgré son apparition tardive dans la lexicographie. Le type de hasard est signalé, toutes acceptions confondues, en Bourgogne, dans le Centre, ainsi que le Centre-Ouest.

1680])(80). – "[...] il casse et révocque un testament nuncupatif par luy fait le vingt unième jour du moys de juin de l'année mil six cent huitante un [...]" [Testament 1685/114] FEW 7, 309a-b (OCTOGINTA): afr. uitante «quatre-vingt» PelCharl, hoitante (13e s.), ouitante (1280), huitante (hap. 13e s.), mfr. frm. id. (1556-Pom 1700; 'en arithmétique' Ac 1694-Fér 1787), huictante (Brantôme-Oud 1660)(81). – "La ruine de plusieurs personnes s'en seroit ensuivie par ce meutre *innoui* [...]" [1670/38] adj. «si extraordinaire qu'on n'avait entendu parler de rien de tel jusque-là» (complète FEW 25, 854a sous AUDIRE). - "Il [un érudit] me fit dans un mesme inpromptu mon anagramme: Joannes Gaspardus Degrasse / Argus Parens es ad agnos Dei." [1680/75] FEW 9, 444a (PROMPTUS): frm. impromptu m. «morceau improvisé, fait sur-le-champ (chanson, pièce de théâtre, etc.)» (dp. 1651), in-promptu (Fur 1690-Fér 1787). – "[...] je vis un prodige d'un home de Marseille, nommé de Guisier, agé de 33 ans, prescher inpromptu sur 3 textes que luy donnèrent diverses personnes [...]" [1680/75] FEW 9, 444a (PROMPTUS): frm. impromptu adv. «sans préparation» (1767, Rousseau)(82). - "Item ledit sieur chanoine testateur a légué et lègue à Messieurs du sudit chapitre trois livres in quarto couverts de parchemin [...]" [Testament 1685/112] FEW 2, 1427b (QUARTUS): frm. in-quarto «(livre) dont la feuille pliée en quatre feuillets, forme 8 pages» (dp. 1683). – "Coppie de la lettre qu'a escrit le P[ère] de Grasse, dominicain, mon frère, Inquisiteur⁽⁸³⁾ général de cet Estat, à notre St Père le Pape Innocent XI en action de grâce de l'avoir pourvu de l'inquisitoriat d'Avignon (28 avril 1681) [...]" [1681/84] s. m. «charge et dignité d'inquisiteur» (néologisme lexical, à aj. FEW 4, 708a sous INQUIRERE). – "[...] bien que on luy ait fait [à un malade] tous les remèdes proportionnés à son mal, comme tirer du sang des bras, de la jugulaire et donner l'émétique." [1680/72] FEW 5, 60a (JUGULUM): frm. veine jugulaire «une des 4 veines placées sur les parties latérales du cou» (dp. 1532, Rab), frm. jugulaire f. (dp. Ac 1694

⁽⁸⁰⁾ Dernière attestation en ce sens.

⁽⁸¹⁾ Cet adjectif numéral, concurrencé de bonne heure puis supplanté par quatre vingt (attesté sporadiquement dp. PsOxf, courant dp. env. 1300, FEW 14, 443b sous VIGINTI) est encore bien vivant dans nombre de parlers, essentiellement en franco-provençal, provençal, dans le Sud-Ouest ainsi qu'en Suisse; cf. encore BlochW (sous vingt). Hu 4, 518b l'atteste au 16e siècle chez Maurice Scève (membre de l'Ecole Lyonnaise), Jean de la Lande, Filbert Bretin, Pierre de Brantôme (natif du Périgord) et Théodore Agrippa D'Aubigné (dont la famille est originaire de la Saintonge dans l'Ouest de la France).

⁽⁸²⁾ Première attestation de l'emploi adverbial.

⁽⁸³⁾ Fr. inquisiteur m. «juge de l'inquisition» (dp. 1321).

[= TLF])⁽⁸⁴⁾. – "[...] ledit sieur de Louvancyt s'est obligé de la réparer [la chapelle], orner et doter de 3 saumées bled moyennant le Jus patronat laïcal, qui va des masles aux filles." [1667/25] FEW 5, 131b (LAICUS): mfr. laïcal adj. «qui n'est pas ecclésiastique» (16e s.), frm. id. (dp. 1792, Brunot 9). - "[...] cependant ledit Sieur de Sannazzari s'oblige à payer tous les legs, tant pies que autres, que ladite dame a fait [...]" [1667/23] FEW 8, 619b (PIUS): frm. legs pieux «legs qu'on fait pour être employé en œuvres pies» (seit 1672)(85). - "Après quoy ayant conclu que ledit Marqueton iroit à la chasse d'un lieuvre, qu'il savoit au dessus du rocher [...]" [1678/62] s. m. «lepus timidus» (à aj. FEW 5, 258b sous LEPUS). - "[la sécheresse dure] jusques à cette heure 13 de mars, en telle manière que ne trouvant presque point de puis qui n'aient tari, on est forcé d'aller prendre d'eau aux canaux de molins [...]" [1683/95] loc. conj. «de telle façon que» (à aj. FEW 61, 281a-b sous MANUARIUS). - "[...] lesquels livres seront incontinant après son décès et trespas mis dans les archives dudit chapitre et n'en pourront être sortis qu'avec matriculle." [Testament 1685/112] FEW 61, 496a (MATRICULA): frm. matricule f. «inscription sur un registre matricule» (dp. Ac 1694)(86). – "[...] un tableau où est dépeinct un enfant Jésus qui a une croix à ses pieds, à l'huile, sans cadre, aussi le chapellet et les *médailles* dudit sieur testateur." [Testament 1685/110] FEW 61, 573b (MEDIALIS): mfr. frm. médaille f. «pièce d'or, d'argent ou de cuivre, généralement bénite, qui représente un sujet de dévotion» (dp. 1567, Calvin)⁽⁸⁷⁾. – "[...] les juifs d'icy, de tout le Comptat et de toute l'Europe, ont *mené* tant *de bruit* que leur messie est venu, qu'on ne seroit qu'en croire." [1666/13] FEW 62, 102a (MINARE): frm. mener du bruit «faire beaucoup de bruit» (OudC 1640-Rich 1759). - "[...] estant le premier habit de couleur qu'elle [une fille] ayt porté, n'ayant porté jusques astheure que le *minime* et le blanc⁽⁸⁸⁾, agée de vingt un ans." [1680/76] FEW 62, 114b (MINIMUS): frm. minime adj. «qui est de la même couleur que l'habit des religieux minimes» (1607-Ac 1798, Hav)⁽⁸⁹⁾. – "Nota que le 30 juillet, j'ay receu une chasuble à deux temps, savoir d'un brocard d'argent d'un costé, et d'une moere de couleur ponceau de l'autre [...]" [1681/88] FEW 18, 85b

⁽⁸⁴⁾ Première attestation de ce terme médical.

⁽⁸⁵⁾ L'adjectif *pie*, dont la dernière attestation selon *FEW* remonte à Montaigne, ne survit en français moderne que dans la locution mfr. frm. œuvres pies (dp. 1544, ScèveD).

⁽⁸⁶⁾ Première attestation en ce sens.

⁽⁸⁷⁾ Emprunt de l'italien medaglia.

⁽⁸⁸⁾ Fr. blanc m. «couleur blanche» (dp. Roland), FEW 151, 139a (*BLANK).

⁽⁸⁹⁾ L'emploi en tant que substantif est absent du FEW.

(MOHAIR): frm. moire f. «étoffe à reflet changeant et ondulé, que l'on obtient en écrasant le grain des étoffes avec une calandre» (dp. 1639), mouaire Ménage 1650, mohère (1669-1765, Bonnaffé)(90). - "[...] voulant sortir de la ville pour joindre ledit sire de Vence, il trouva les portes fermées et par malheur rencontra dans ce moment le premier consul [...]" [1670/37] synt. «à l'instant même» (à aj. FEW 6³, 61b sous MOMENTUM)⁽⁹¹⁾. - "[...] autant pour complément des cent livres que pour le change des patas, parce qu'il avait fait marché en belle monoye [...]" [1668/30] synt. «monnaie conforme aux normes légales» (à aj. FEW 63, 75a sous MONETA)(92). - "Nota encore que j'ai achepté une monstre d'orloge, à estuy de chagrin piqué d'argent, qui me couste dix huit liards⁽⁹³⁾, argent de roy." [1678/71] FEW 4, 484a (HOROLOGIUM): mfr. montre d'horloge «montre sonnante» (1529, Hav), frm. id. (Cresp 1606-Oud 1660)⁽⁹⁴⁾. – "[...] la congrégation du St Office ayant promis la succession dudit Père par l'intercession et entremise du cardinal Gabrielli, *néantmoins* tout cela, le cardinal Altieri, cardinal patron, en a fait nommer un autre d'authorité⁽⁹⁵⁾ [...]" [1674/49] prép. «malgré, en dépit de» (à aj. FEW 6², 127b sous MINUS). - "[...] ayant achepté, ce carnaval passé, de Louys Cavaillon [un juif comtadin], dit la Forest, néophite, un très beau voile rouge [...]" [1684/99] FEW 7, 92b (NEOPHYTUS): frm. néophyte (s. m. f.) «personne nouvellement convertie et baptisée» (dp. Trév 1721)⁽⁹⁶⁾. – "[...] il le porte [son titre de noblesse] et ses enfants avec justice, néanmoins, comme estranger n'ayant point de terres nobles en ce païs, j'estime que ce sera toujours un sujet de raillerie [...]" [1681/81] FEW 7, 159a (NOBILIS): fr. (héritage, terre, etc.) noble «tenu en fief» (1495-Ac 1798, CoutGén 3, 499). - "[...] de ne donner plus à ses pratiques aux festes de la noël des présans comme ils faisoient auparavant, savoir d'ypocras, calissons, tartes et nogat de touttes sortes." [1677/61] FEW 7, 256a (NUX): pr. nougat «gâteau fait d'amandes cuites dans du miel et recouvertes de gaufres», mars. id. A, Alais nouga

⁽⁹⁰⁾ Emprunt de l'anglais *mohair* (dp. 1570) venant lui-même de l'arabe *muhayyar*, v. *TLF*. Notre variante est absente du *FEW*.

⁽⁹¹⁾ Cf. encore frm. sur le moment «id.» (dp. 1708), dans le moment DG.

⁽⁹²⁾ Cf. encore fr. bonne monnaie «id.» (Est 1549-Pom 1715).

⁽⁹³⁾ Mfr. frm. *liard* m. «monnaie de cuivre valant le quart d'un sou» (dp. 15e s.; sorti d'usage dp. Révolution), apr. id. (Provence 15e s.-16e s.), FEW 5, 315b (*LĪGA).

⁽⁹⁴⁾ Dernière attestation.

⁽⁹⁵⁾ Afr. d'autorité loc. adv. «de sa propre autorité» (Renart, Li), mfr. frm. id. (dp. Est 1549), FEW 25, 814b (AUCTORITAS).

⁽⁹⁶⁾ Première attestation en ce sens.

(→ frm. nougat, dp. 1750, Guég 285, noga Enc 1765-Trév 1771)⁽⁹⁷⁾. – "[...] les Carmélites sont arrivées icy en nombre de 4 de chœur professes et une converse prétendente et une tourière." [1668/26] synt. «au nombre de» (à aj. FEW 7, 237b sous NUMERUS). - "Il a donné à chasqun des curés deux escus blancs, ny au maître de musique, 4 aux enfants de chœur, ny à l'organiste ny au sacristain, demi aux 4 seminaristes [...]" [1667/24] pron. indéf. «rien» (à aj. FEW 7, 72b sous NEC). - "[...] et quand cela arrive il y a un grand jubilé à l'église de St Jean de Lyon, qui a donné occasion à ces Messieurs les conseuls de le faire publier par toutes les provinces de France." [1666/14] FEW 7, 297b, n. 12 (OCCASIO): mfr. donner occasion de «donner lieu» Du Vair. - "[...] d'autant plus que c'estoit à l'occasion de venger un evesque par son propre frère d'une injure assez considérable." [1670/38] loc. prép. (+ inf.) «afin de, en vue de» (à aj. FEW 7, 296a sous OCCASIO)(98). - "[...] a esté fait vicaire général du St Office de toute la légation d'Avignon par la Congrégation des cardinaux du St Office [...]" [1670/40] FEW 7, 336a (OFFICIUM): frm. le Saint office «la congrégation de l'inquisition» (dp. Pom 1671)⁽⁹⁹⁾. – "[...] chanoine de l'église cathédrale de cette ville de Cavaillon, et à présant vicaire et official général de Monseigneur Illustrissime [...]" [Testament 1685/109] FEW 7, 334a (OFFICIALIS): fr. official m. «juge ecclésiastique» (1262-Fér 1787, Gdf). - "[...] un dimanche matin pour le prier [le vicaire] de leur dire la messe un peu plus tost qu'à l'ordinaire, ce que ledit vicaire leur ayant refusé [...]" [1678/62] FEW 7, 400b (ORDINARIUS): mfr. frm. à l'ordinaire «selon la manière habituelle» (Modus; dp. Balzac). - "[...] en mesme temps est est fait, ledit Père de Grasse, Inquisiteur par commission, jusques à nouvel ordre." [1680/78] FEW 7, 406a (ORDO): frm. jusqu'à nouvel ordre «jusqu'à une nouvelle décision» (dp. Ac 1694)(100). – "[...] où il [le malfaiteur] a esté roué ce jour d'hui 2 avril, sans vouloir déclarer ny complices ny où ce qu'il avoit mis le vol, quelque tourment qu'on luy aye fait souffrir." [1666/12] FEW 14, 1b (UBI): frm. ousque «où» (= où est-ce que, pop., 1787, Brunot 6)(101). - "J'ay oublié à noter, aux environ le mois de décembre de

⁽⁹⁷⁾ Ce régionalisme lexical est attesté sporadiquement dès 1595 (nogas pl.), v. TLF.

⁽⁹⁸⁾ Cf. encore mfr. frm. occasion f. «raison, motif, cause» (ca. 1380-1631, Aalma 1533).

⁽⁹⁹⁾ Première attestation.

⁽¹⁰⁰⁾ Première attestation.

⁽¹⁰¹⁾ Cette locution adverbiale interrogative (ici dans une question indirecte) n'est attestée que sporadiquement dans les parlers périphériques de la France (Seine-Maritime, Pays de la Loire, Normandie, Pas-de-Calais, Belgique, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Côte-d'Or).

l'année 1665 [...]" [1666/14] FEW 7, 272a (OBLITARE): fr. oublier à faire qch «manquer à» (ca. 1200-Trév 1771, Gdf)(102). - "[...] Mr Guyon, chanoine, et moy estant taxateur cette année et auditeur des comptes du chapitre, avons ouy et conclu et arresté les comptes de Mr Pezet, chanoine administrateur [...]" [1669/33] synt. «faire une vérification des comptes» (complète FEW 25, 847a sous AUDIRE). - "[...] ils [les curés] ont une grande partie de leur vie la dedans, outre et par dessus les gages qui estoient auparavant trop modiques pour avoir de bons curez." [1684/101] FEW 14, 9a (ULTRA): fr. outre et par dessus (qch) prép. «en plus de» (1580-Ac 1798, CoutGén 3; 94). - "[...] une fondation de huist messes basses célébrées dans l'octave des morts, avec pache et non autrement, que ledit chapitre renoncera à une fondation [...]" [1678/65] FEW 7, 461b (PACTUM): mfr. frm. pache «pacte, accord, convention» (1360-Trév 1771)(103). -"[...] qui [un expert] a respondu cette place [dans l'église] estre à moy incontestablement⁽¹⁰⁴⁾, veu la possession *paisible* d'environ 14 ans [...]" [1679/68] FEW 8, 92b (PAX): fr. possession paisible «qui a duré trois ans sans contestation ni interruption (en matière bénéficiale)» (1271-Trév 1771). – "Nota que le dix du mesme mois d'aoust, j'ay fait faire à mon particulier, et à mes dépens, un marche pied à la chapelle de St Sixte hors la ville [...]" [1681/88] synt. «pour ma part, quant à moi» (à aj. FEW 7, 677b sous Particularis)(105). – "*Pasquinade* contre les traistres d'Avignon: Ungibus et rostro [...]" [1664/6] FEW 7, 706b (PASQUINO): frm. pasquinade f. «placard satyrique qu'on attachait à la statue de Pasquin» (1651-Ac 1878, BalzacG)(106). – "Je luy ay encore envoyé mes deux autres chasubles à deux endroits aussi, avec son estuy carton, afin qu'elles leur servent de patron." [1681/84] FEW 8, 26a (PATRŌNUS): frm. patron m. «morceau de papier, de toile, que les tailleurs, les lingères, etc., découpent de manière à figurer les différentes parties de leurs ouvrages et sur lesquels ils taillent l'étoffe» (dp. Fur 1690)⁽¹⁰⁷⁾. – "[...] de l'autre costé [était assis] le vicaire du Thor, et tout le reste [des assistants] après pesle et mesle, hormis le

⁽¹⁰²⁾ Cette construction sera concurrencée puis supplantée par mfr. frm. oublier de faire qch «id.» (dp. Est 1538).

⁽¹⁰³⁾ Il s'agit d'un régionalisme lexical particulièrement vivant en Bourgogne, en Auvergne, ainsi que dans la région Rhône-Alpes.

⁽¹⁰⁴⁾ Frm. incontestablement adv. «de façon incontestable» (dp. 1660), FEW 2, 1105b (CONTESTARI).

⁽¹⁰⁵⁾ Cf. encore frm. pour mon particulier «id.» (1600-Ac 1798), en mon particulier (1623-Lar 1949).

⁽¹⁰⁶⁾ Emprunt de l'italien pasquinata.

⁽¹⁰⁷⁾ Première attestation en ce sens.

prieur de Maubec [...]" [1680/78] FEW 6², 163a (MISCULARE): afr. pelle et mesle loc. adv. «mis confusément» (1250), pelle et melle (RoseM; ca 1310), pesle et mesle (1580). – "Notre chapitre luy a fait [à la marquise] tous les honneurs possibles et pour cet effet, on lui a donné 7 piastres." [1670/42] FEW 3, 223a (EMPLASTRUM): frm. piastre «monnaie d'argent, de valeur variable selon les pays» (dp. Cotgr 1611)(108). – "[...] un sablier à 4 boteilles aux colonnes d'ivoire, fait à Rome, coutant une pistolle d'Espagne." [1681/89] FEW 16, 625a (PISTOLE): mfr. frm. pistole f. «monnaie d'or espagnole, savoisienne, etc.» (D'Aubigné-Ac 1935; 'vieux' DG)(109). – "Enfin l'abbé se tenant à la porte et le chevalier, entrant, lui donna cinq coups d'espée desquels elle ne mourut pas sur la place." [1667/22] FEW 9, 37b (PLATEA): mfr. sur la place «à l'endroit-même» (1409, Runk), frm. id. Ac 1935. – "Nota que le 20 du mois de janvier, jusques au 27 que j'écris, le planette a parû [...]" [1681/79] FEW 9, 14b (PLANETA): mfr. frm. planète f. «astre errant (y compris le soleil et la lune)» (1380-Corn 1694, Aalma), planette (Est 1538-Miege 1688)(110). - "[...] et a fini [l'hiver] justement au vingtième de mars, à l'équinoxe au point du printemps [...]" [1678/66] FEW 9, 588b (PUNCTUM): fr. au point de (+ subst., inf.) «au moment de» (QuesteGraal; AucNic; Palsgr 805; Rotrou; Corneille). - "Nota que le 30 juillet, j'ay receu une chasuble à deux temps, savoir d'un brocard d'argent d'un costé, et d'une moere de couleur ponceau de l'autre [...]" [1681/88] FEW 8, 85a (PAVO): frm. ponceau m. «rouge très vif et très foncé» (dp. Wid 1669 [= TLF]). – "Il est prévu par ladite transaction que les chanoines assisteront à matines tous les jours et à toutes les heures, et ceux qui n'y assisteront seront ponctués [...]" [1666/18] FEW 9, 593b (PUNCTUM): frm. ponctuer v. a. «marquer ceux des chanoines qui n'assisteront pas aux offices» (Trév 1743-1771)(111). – "[...] ils ont fui [les séditieux] et abandonné leurs postes, qui sont des lieux imprenables, à la veue des troupes du roy [...]" [1670/39] FEW 9, 165b (PONERE): frm. poste m. «position, lieu où un soldat, un corps de troupes a été placé pour un service de garde» (dp. Mon 1636)(112). - "[...] cela auroit embarrassé fort nostre evesque qui l'avoit demandé, non à la considération de mon frère, mais pour faire les consuls à son poste." [1671/44] FEW 9, 161b (PONERE): frm.

⁽¹⁰⁸⁾ Emprunt de l'italien piastra.

⁽¹⁰⁹⁾ Emprunt de l'allemand Pistole.

⁽¹¹⁰⁾ Le genre masculin est sporadiquement attesté jusqu'à Trév 1752.

⁽¹¹¹⁾ Première attestation en ce sens.

⁽¹¹²⁾ Emprunt à l'allemand *Posten*, provenant à son tour de l'italien *posto* (dp. $15^{\rm e}$ s.).

à son poste «à son gré» ('quelques-uns disent' Fér 1787)(113). - "Dieu veuille qu'à la fin, les ministres soient touchez de nos misères et qu'ils empêchent qu'une infinité de potirons ne s'eslève par leurs rapines sur notre ruine." [1678/67] s. m. «(au fig.) arriviste, parvenu» (à aj. FEW 19, 50a sous FUTR, FUTUR). - "[...] deux ptisanes ou 3 tout au plus, composées de deux onces de syrop de pesche avec une once de poulpe de Cassis⁽¹¹⁴⁾, qui valent tout au plus 12 sols pièces [...]" [1681/88] FEW 9, 547b (PULPA): mfr. frm. poulpe f. «pulpe des fruits» (1594-Ac 1798). -"[...] ledit sieur testateur prie Messieurs les Révérends prevost, chanoines, bénéficiers, locataires et serviteurs qui seront pour tamps audit chapitre d'y vouloir assister [...]" [Testament 1685/111] synt. «pour lors» (à aj. FEW 131, 188a sous TEMPUS)(115). - "Nota que le 2 juillet le P[ère] de Grasse a refusé le *prioré* de Cavaillon, ne voulant pas quitter la lecteure⁽¹¹⁶⁾ en théologie de Carpentras." [1666/14] s. m. «charge et dignité de prieur» (à aj. FEW 9, 394a-b sous PRIOR)(117). – "Les pénitents marchoient premier, les capucins après, les Dominicains et nous ensuite [...]" [1669/31] adv. «(marcher, etc.) d'abord, avant les autres» (à aj. FEW 9, 377b (PRIMARIUS). - "Dans le 15e du mois de juin, l'on a donné le prix-fait de l'église des R[évérendes] R[eligieuses] de St Benoist de cette ville, moy present et authorisant l'acte, notaire Mr Esprit Gollier." [1684/99] FEW 9, 371b (PRETIUM): mfr. priffait m. «prix convenu d'avance pour un travail» (Lyon 15e s.-16e s.), mfr. frm. pris fait (Est 1538-Voult 1613), prix fait (dp. Wid 1669)(118). – "[...] est venu [un abbé] prendre possession de l'abbaye de Sennanque, proche Gordes, d'environ 800 escus de rente." [1678/67] FEW 9, 450b (*PROPEANUS): frm. proche prép. «dans le voisinage de» (1652-DG, LaRoch). - "On attend l'exécution de l'accord, qui est de processer quelques uns [des habitants] qu'on doit bannir, couper la teste et pendre en effigie." [1665/8] FEW 9, 412a (PROCESSUS): mfr. processer v. a.

⁽¹¹³⁾ Cf. encore mfr. frm. à la poste de qn «au gré de, d'après la volonté de» (1417-Ac 1762; 'peu us.' Trév 1771; 'fam.' Fér 1787-Ac 1798).

⁽¹¹⁴⁾ Mfr. frm. cassis m. «groseille noire, ribes nigrum» (dp. 1560), FEW 2, 462b (CASSIA).

⁽¹¹⁵⁾ Cf. encore mfr. pour le temps «id.» (1347-1502, Gdf).

⁽¹¹⁶⁾ Fr. lecture f. «cours d'un professeur» (1498; Pasquier), FEW 5, 235a (LECTOR).

⁽¹¹⁷⁾ Cette forme est sans doute influencée par apr. *priorat* «prieuré» (13° s.-14° s.). Cf. encore frm. *prieuré* m. «dignité du prieur, de la prieuse» (dp. 1869), ainsi que frm. *priorat* m. «fonction de supérieur dans un monastère» (dp. 1709).

⁽¹¹⁸⁾ Pour ce méridionalisme, cf. encore Rézeau (Pierre), éd., *Variétés géographiques du Français de France aujourd'hui*. Approche lexicographique. Paris & Bruxelles (Duculot) 1999, pp. 280-284.

«poursuivre, faire le procès à» (hap. 16e s.). – "[...] deux louys qu'elle [la femme] m'a *promis* rendre pour tout le mois d'aoust prochain." [1684/99] FEW 9, 442b, n. 1 (PROMITTERE): fr. promettre à faire qch «s'engager verbalement ou par écrit à gch» (ca. 1290-1320, Gdf), promettre de (dp. 1549), promettre faire Malherbe(119). - "Je laisse à cette heure à messieurs les astrologues(120) judiciaires à faire des *pronostiques*; nous avons déjà peste et guerre, Dieu nous garde du 3e fléau." [1664/6] FEW 9, 435b (PROGNOS-TICUS): frm. pronostic m. «jugement tiré de l'inspection des astres» (Bossuet-Ac 1878)(121). - "[...] Jean Gaspard de Grasse, prêtre, docteur es droits, prothonotaire du Saint Siège apostolique, chanoine de l'Eglise cathédrale de cette ville de Cavaillon [...]" [Testament 1685/109] FEW 7, 199b (NOTARIUS): frm. protonotaire m. «titre sans fonctions conféré par le pape» (Fur 1690-Ac 1798)(122). – "Et incontinant, le tuteur du susdit pupil fit une exposition au greffe, l'an et jour que dessus [...]" [1678/68] FEW 9, 601b (PUPILLUS): fr. pupille m. «personne mineure qui a perdu son père et sa mère où l'un des deux, et qui est sous l'autorité d'un tuteur» (dp. 1343), mfr. pupil (1552, NégLev 2, 185). - "[...] elle est fort eslevée [une comète] ne paraissant que comme une petite assiette ayant une fort longue que, qui tourne du costé du couchant [...]" [1664/6] FEW 2, 525b (CAUDA): mfr. cowe f. «longue traînée lumineuse qui suit le corps des comètes» (1471), frm. queue (dp. 1671). - "[...] un brevet pour faire une chapelle chez lui à sa maison, en quel lieu qu'il voudra, pour luy et ses successeurs [...]" [1665/7] FEW 2, 1412a (QUALIS): fr. quel ... que «locution marquant l'impossibilité de faire une exception, une restriction en faveur de la personne ou de l'objet exprimé par le substantif placé entre les deux mots» (12e-17e s.). - "[...] marquée des saintes marques et armes anciennes de laquelle [une tombe abandonnée] ne s'est point trouvé de maîtres, voilà comme les races commencent." [1666/12] FEW 10, 112a (RATIO): frm. race f. «dynastie, lignée de noblesse» (dp. Mon 1636)⁽¹²³⁾. – "[...] nous avons veu que c'estoit une permission, à raison du mémorial⁽¹²⁴⁾ que la congrégation du concile luy donnoit [à un religieux]

⁽¹¹⁹⁾ Deux attestations complémentaires pour Rabelais et Garnier ds Hu 6, 214b.

⁽¹²⁰⁾ Mfr. frm. astrologue judiciaire «celui qui prétend pouvoir prédire l'avenir en étudiant les astres» (DuBartas, Œuvres, éd. 1583), astrologue (dp. Wid 1669), FEW 25, 627a (ASTROLOGUS).

⁽¹²¹⁾ Graphié pro(g)nostique (adj. et m.) jusqu'à Pomey 1715.

⁽¹²²⁾ Première attestation en ce sens.

⁽¹²³⁾ Emprunt de l'italien razza.

⁽¹²⁴⁾ Frm. *mémorial* m. «mémoire servant à l'instruction d'une affaire» (dp. Retz; 'particulièrement à la Cour de Rome ou à la Cour d'Espagne' Ac 1718-Li), *FEW* 6¹, 700a (MEMORIALIS).

de demeurer 4 années à Rome [...]" [1670/41] FEW 10, 110a (RATIO): fr. à raison de «à cause de» (BPériers; Amyot; 1560, BibleRebul Eccli 44, 22; Pom 1671). – "Dieu le fasse persévérer [un dominicain] en perfection en raison de son savoir." [1665/10] loc. prép. «à cause de» (à aj. FEW 10, 110a sous RATIO). - "[...] n'ozant pas dire que ce fut [la fortification] par ordre exprès de Rome, de peur de ne rebrouiller de nouveau son maistre avec le roy [...]" [1665/8] FEW 151, 297a (*BROD): frm. rebrouiller v. a. «désunir de nouveau des personnes liées» (1629, Richl; 1631, BalzacG; Rich 1706-1759; Lar 1904). – "[...] pour implorer le secours du Ciel envers l'Eglise, dans ces temps calamiteux au sujet de la Régale." [1682/92] FEW 10, 203a (REGALIS): fr. régale f. «droit pour le roi de percevoir les revenus des évêchés pendant leur vacance» (1180-Ac 1798). – "[...] lequel [chanoine] a rendu compte 3 jours après moi auditeur de ses comptes; il a esté reliquateur de 472 livres, qu'il a distribuées." [1665/10] FEW 10, 233b (RELIQUA): mfr. reliquateur m. «débiteur d'un reliquat de compte» Cotgr 1611. - "La cuve estant bien bouchée de partout, en sorte que l'air n'y pouvoit entrer, si bien que les uns après les autres y restèrent, ne pouvant résister à la grande force de la vapeur du march." [1670/42] FEW 10, 316b (RESTARE): frm. y rester «être tué dans un combat» (Ac 1740-1935)(125). – "[...] j'ay receu de Mr Ribère, nepveu et héritier à feu Mr le chanoine Ribère, grand vicaire, une caisse de sabin, où il y a quelques ornemans de Notre Dame de Pitié [...]" [1681/82] s. m. «bois de sapin» (à aj. FEW 11, 215a sous *SAPPUS). - "[...] et enfermant ledit sire de Beauregard-Mazan, il [le consul] ne donnoit aucun moyen au dernier de se satisfaire afin que l'affaire fut accomodable." [1670/37] FEW 11, 245a (SATISFACERE): frm. se satisfaire «se venger soi-même d'une offense» (Ac 1694-1878)(126). – "Nota que la récolte du bled a esté si petite cette année, que nous n'avons eu de distribuées que 3 saulmées bled pour chanoine [...]" [1679/69]⁽¹²⁷⁾ s. f. «mesure pour les grains» (à aj. FEW 11, 64b sous SAGMA)(128). – "Nota qu'aujourd'hui 8e décembre, j'ay donné six florins à Mr Brest, bénéficier, par avance pour le service d'un semestre de ma chapelle de St Joseph dans cette église cathédrale." [1678/65] FEW 11, 432b (SEMESTRIS): fr. semestre m. «période de six mois consécutifs» (env. 1596,

⁽¹²⁵⁾ Première attestation. La définition du *FEW* est toutefois trop restrictive, cf. TLF, GrRob.

⁽¹²⁶⁾ Première attestation en ce sens.

⁽¹²⁷⁾ Dans le texte, l'on trouve également la graphie *sommée*: "[...] Mr de Louvancyt, beau-frère de mon frère, fit heureusement venir du Piedmont 400 *sommées* de bled qu'il vendit parfaitement bien [...]" [1666/12].

⁽¹²⁸⁾ Ce régionalisme sémantique est signalé dans les Bouches-du-Rhône, le Gard ainsi que la Drôme.

Vigenère Feu 210; HrdRp; dp. Boiste 1803). – "[...] 4 [sous] aux enfants de chœur, ny à l'organiste ny au sacristain, demi aux 4 séminaristes et demi au campannier et demi au sergent." [1667/24] FEW 11, 440a (SEMINARIUS): frm. séminariste m. «celui qui est élève, instruit dans un séminaire» (Gir. 1609; Gir. 1681; dp. Fur 1690). - "[...] vingt escus que le corps du chapitre donne tous les ans jusqu'à ce que les semis-prébendes qui sont affectées pour cela, parviendra à ladite somme de 20 escus [...]" [1666/18] FEW 9, 278a (PRAEBENDA): frm. semi-prébende f. «petite prébende» (Fur 1690-Trév 1771)(129). - "[...] comme toutes fois privée personne lequel estant en ses bons sens, fermes propos, jugement et mémoire grâces à Dieu [...]" [Testament 1685/109] FEW 11, 463a (SENSUS): mfr. frm. être en son bon sens «jouir de la plénitude des facultés intellectuelles» (Est 1538-Pom 1700), être dans son bon sens (dp. 1651)(130). - "Item, ledit sieur testateur à légué et lègue à nostre sainct père le pape et à sa très Vénérende Chambre apostolique, c'est à savoir la somme de cinq sols tournois(131) payables pour une fois [...]" [Testament 1685/110] FEW 11, 456a (SENIOR): frm. sieur «dans les actes judiciaires, titre qui équivaut à monsieur» (dp. Ac 1694)(132). - "[...] il a commencé de faire bien froid au soltice de capricorne, qui est cette année le 20 décembre [...]" [1679/66] FEW 12, 75b (SOLSTITIUM): mfr. soltice m. «temps où le soleil est à son plus grand éloignement angulaire de l'équateur terrestre» D'Aubigné. - "[...] notre Durance et le Coulon se sont débordez(133) en telle sorte que les habitants des granges de la campagne croyoient estre tous perdus [...]" [1674/48] FEW 12, 122b (sors): mfr. frm. en telle sorte que «de telle manière que» (1626 Hu, v. assortir; Mon 1636; Sév). - "[...] Mademoiselle Anne des Coulun, agée de 22 ans et lui agé de 61, incommodé de sorte de ne pouvoir avoir des enfants [...]" [1667/25] FEW 12, 123a (SORS): Suisse de sorte de (+ inf.) «de manière à». – "Je l'ay permis [le mariage nocturne] de cette sorte, pour des raisons à moy fort bien connues." [1681/91] synt. «de cette manière» (à aj. FEW 12, 123a sous sors)(134). – "[...] tant pour un chapeau, et l'estoffe pour une sottanne, que pour le rabilliage de ladite monstre." [1680/74] FEW 12, 372b (SUBTUS): mfr. sotane f. «vêtement boutonné de

⁽¹²⁹⁾ Première attestation lexicale.

⁽¹³⁰⁾ Cette variante est à ajouter au FEW.

⁽¹³¹⁾ Fr. livre, sou, denier *tournois* «monnaie royale frappée sur le modèle de celle de Tours» (Est 1538-Ac 1798), *FEW* 13², 131a (TOURS).

⁽¹³²⁾ Première attestation en ce sens.

⁽¹³³⁾ Mfr. frm. déborder v. r. «dépasser le bord (en parlant d'une rivière)» (Est 1538-Ac 1878), FEW 15¹, 183b (BORD).

⁽¹³⁴⁾ Cf. encore mfr. frm. de la sorte «id.» (dp. 1545, v. Hu assorter).

haut en bas, descendant jusqu'aux pieds, que portent les ecclésiastiques» Rons, frm. soutane (dp. Hornk 1599)(135). - "[...] Mr le théologal Bonet, qui l'examina [l'ordinant] et lui donna un billet par lequel il disait l'avoir examiné et le trouva capable pour l'ordre du sous diacona, pourveu que Monseigneur l'agréa." [1666/17] s. m. «le troisième des ordres ecclésiastiques, qui vient immédiatement au-dessous du diaconat» (à aj. FEW 3, 66a sous DIACONUS; dp. 1668, TLF). - "[...] et pour Jacques Bisnard [ordinant] le renvoya à son évesque, sans lui rendre ses dimissoires ni seulement qu'on lui donna ses lettres de subdiaconat." [1666/17] s. m. «fonction de sous-diacre» (à aj. FEW 3, 66a sous DIACONUS). - "Invention diabolique [d'un poison], de sorte que ce grand roy [Louis XIV] en a fait punir plusieurs du dernier suplice." [1680/73] FEW 12, 449b (SUPPLICIUM): frm. dernier supplice «peine de mort» (1686, Bossuet). - "Nota que le 16 du mois de may l'année que dessus 1682, on a achepté de Mr Jacques Carichon, un capital de 100 escus sur Mr Louis Blanc, notaire de l'Isle." [1682/91] FEW 12, 432a (SUPER): mfr. sur prép. «chez» (Modus; Froiss; Villon). -"On attribue cela au poivre, au café et au tabac et au vin, qu'il [un défunt] prainoit fréquemment." [1681/79] FEW 19, 78a (TABACO): mfr. frm. tabac m. «nicotiana tabacum» (dp. 1599)(136). – "[...] elle se jetta d'une fenestre avec une seule jupe de tafetat par laquelle le prestre essaya de la retenir." [1667/21] FEW 19, 179b (TĀFTA): fr. taffetas m. «étoffe de soie unie, brillante et souple» (dp. 1314, v. Gay)⁽¹³⁷⁾. – "Nota qu'aujourd'hui, 3e de décembre, Mr Guyon, chanoine, et moy estant taxateur cette année et auditeur des comptes du chapitre, avons ouy et conclu et arresté les comptes de Mr Pezet, chanoine administrateur [...]" [1669/33] FEW 131, 136b (TAXARE): frm. taxateur m. «individu chargé de fixer la taxe» (dp. 1768, Br 6)(138). – "Dans le même temps, le sire Gérard, dit Colarde, a commencé le bastiment de son logis de St Joseph d'hors la porte du moulin." [1666/19] synt. «en même temps» (à aj. FEW 131, 188a sous TEMPUS). - "[...] Monseigneur de Cavaillon m'a commis pour bénir la chapelle de St Genies, au terroir de Cavaillon, à la méteirie de Mr Lounvancyt [...]" [1668/28] FEW 131, 263b (TERRITORIUM): fr. terroir m. «territoire» (1246-Ac 1740, Runk). - "Decret de la sacrée congrégation des evesques et des réguliers touchant l'affaire du sieur Bonet, théologal de notre cathédrale [...]" [1678/65] FEW 131, 304a (THEOLOGIA): mfr. frm.

⁽¹³⁵⁾ Emprunt de l'italien sottano.

⁽¹³⁶⁾ Emprunt de l'espagnol tabaco.

⁽¹³⁷⁾ Cette variante est absente du FEW.

⁽¹³⁸⁾ Première attestation lexicale.

théologal m. «ecclésiastique chargé, dans toute église cathédrale ou collégiale, d'enseigner la théologie» (1560-Boiste 1803). – "[...] ce qu'il paroist par l'arrest desdits comptes, l'an et jour que dessus, sire Galon, thesaurier." [1682/91] FEW 131, 311a (THESAURUS): fr. trésorier m. «personne qui reçoit, gère et distribue les fonds d'un prince, d'un Etat, d'une communauté, etc.» (dp. env. 1170), thesaurier (1447-Cotgr 1611, Ba; Lac). -"[...] par la mort de feu Mr. Louys d'Agard, chanoine et cabiscol, alléguant que le cabiscolat qu'il [un prêtre] possédoit en titre d'office estoit autrefois dignité [...]" [1677/54] FEW 131, 361a (TITULUS): frm. en titre d'office «en charge définitive» (Retz-Ac 1797). – "Mais il faut noter que, quoique nous y eussions tombé [dans un puits] beaucoup de choses de considération, ils [les cureurs] n'ont rien trouvé." [1669/33] FEW 13², 403a (TUMB-): apr. tombar v. a. «faire tomber, abattre, renverser» (dp. 12^e s.), mfr. tomber (1430-début 17e s.)(139). - "[...] les Carmélites sont arrivées icy en nombre de 4 de chœur professes et une converse prétendente et une tourière." [1668/26] FEW 13², 82 b (tŏrnus): frm. tourrière «religieuse chargée de parler autour, de recevoir ce qu'on y apporte du dehors» (Cotgr 1611, Oud 1660), tourière (dp. Rich 1680). - "Nota que l'œuf prodigieux dont j'ay parlé cy devant, n'est qu'un œuf naturel de tourtue." [1681/88] s. f. «testudo» (variante à aj. FEW 13¹, 125a sous TARTARUCUS). – "[...] au coin du lieu nommé le Cagniard, joignant la muraille du trouillas de Mr Benoit Lamberty, notaire, et celle du jardin de Noël Carrière [...]" [1674/47] s. m. «endroit où l'on presse les raisins (?)» (se rattache probablement à la famille de TORCULUM, v. FEW 13², 41a). – "[...] une estofe de soye d'un bleu turquin à la mode du temps, à petits carraux nomée Bourdelou, laquelle me couste quatre francs la canne [...]" [1680/76] FEW 19, 193a (TÜRK): mfr. frm. turquin adj. «bleu foncé» (dp. 1471)⁽¹⁴⁰⁾. – "Item, ledit sieur testateur à légué et lègue à nostre sainct père le pape et à sa très Vénérende Chambre apostolique, c'est à savoir la somme de cinq sols tournois payables pour une fois [...]" [Testament 1685/110] adj. «vénérable, illustre (d'une institution apostolique)» (à aj. FEW 14, 238b sous VENERARI)⁽¹⁴¹⁾. – "Item ledit sieur testateur a légué et lègue par mesme droit de légat et institution particullière que dessus à Monseigneur Illustrissime et Vénérendissime Evesque dudit Cavaillon et à sa vénérende mense⁽¹⁴²⁾ épiscopale semblable cinq sols [...]"

⁽¹³⁹⁾ Dernière attestation en ce sens.

⁽¹⁴⁰⁾ Emprunt de l'italien turchino.

⁽¹⁴¹⁾ Emprunt du latin ecclésiastique veneranda.

⁽¹⁴²⁾ Frm. mense f. «revenu d'une abbaye, d'un évéché, etc.» (dp. 1603), FEW 6¹, 710b (MENSA).

[Testament 1685/110] adj. «très illustre (titre donné à un dignitaire ecclésiastique)» (néologisme lexical, à aj. FEW 14, 238b sous VENERARI). -"[...] j'eus une descente de boyaux si estrange, accompagnée d'une colique venteuse si douloureuse, que je faillis à mourir." [1665/10] FEW 14, 253b (VENTOSUS): mfr. frm. venteux adj. «causé par des flatuosités (colique, etc.)» (1552; Paré; dp. Miege 1688). - "A cette menace, je fis faire un verbal sur le lieu en présence du grand vicaire, greffier et deux tesmoins, qui reconnurent notre banc marqué de deux lettres [...]" [1679/68] FEW 14, 276a (VERBALIS): frm. verbal m. «procès-verbal» (Ac 1694-Lar 1876)(143). – "Nota que Monseigneur Nicolini, vice-légat de ceste légation(144), a establi à Avignon une académie(145) de beaux esprits(146), de laquelle le Père de Grasse est." [1677/56] FEW 5, 241b (LEGARE): mfr. frm. vice-légat «titre du représentant du pape à Avignon» (1568-Trév 1771). - "Le mesme jour, Monseigneur de Cavaillon a donné le vigueirat à Monsieur de Sannazzari pour l'année suivante 1669 [...]" [1668/29] s. f. «charge, fonction de viguier» (néologisme lexical, à aj. FEW 14, 407a sous VICARIUS)(147). – "Le mesme Monseigneur a donné à mon frère, Jean-François de Grasse, la viguerie de cette année." [1665/8] FEW 14, 407a (VICARIUS): frm. viguerie f. «charge, fonction de viguier» (Cotgr 1611-Ac 1798). – "Nota que le 3 de novembre, Mr de Sannazzari, mon oncle d'alliance, a esté receu viguier, ce qui n'estoit encore jamais arrivé." [1667/24] fr. viguier m. «magistrat chargé d'administrer la justice au nom des comtes ou du roi dans les provinces du Midi» (< apr., 1340 [= TLF]-Ac 1798). – "[...] n'ayant porté [la nièce] jusques astheure que le minime et le blanc, agée de vingt un ans." [1680/76] FEW 14, 443a (VIGINTI): frm. vingt-un «21» (Pom 1671; Ac 1694; Rousseau, Buffon, v. Besch)(148). - "[...] il casse et révocque un testament nuncupatif par luy fait le vingt unième jour du moys de juin de l'année

⁽¹⁴³⁾ Première attestation en ce sens. Il s'agit fort probablement d'un régionalisme, cette acception étant vivante dans les parlers du sud-est de la France (Haute-Savoie, Isère, Bouches-du-Rhône, Gard, Alpes-Maritimes).

⁽¹⁴⁴⁾ Fr. *légation* f. «mission confiée à un envoyé, à un délégué papal» (dp. env. 1138, Gaimar 4737).

⁽¹⁴⁵⁾ Mfr. frm. *académie* f. «compagnie de personnes qui se réunissent pour s'occuper de belles-lettres, etc.» (dp. 1545), *FEW* 24, 64b (ACADEMIA).

⁽¹⁴⁶⁾ Frm. *bel esprit* «homme, femme ayant une culture littéraire qu'il fait valoir avec finesse» (1608-Flick 1802, Malherbe; quelquefois iron., dp. Ac 1694), *FEW* 12, 195a (SPIRITUS).

⁽¹⁴⁷⁾ Il s'agit sans doute d'un calque direct du prov. *vigueirat*, attesté au sens de «territoire administré par un viguier».

⁽¹⁴⁸⁾ Première attestation de ce type qui est particulièrement vivant en occitan et dans les parlers bourguignons, cf. n. 8, FEW 14, 445b.

mil six cent huitante un [...]" [Testament 1685/114] FEW 14, 443a (VĪGĬNTĪ): fr. vint-unisme «21°» (env. 1210), vingt-ungyeme (1471), vingt-uniesme D'Aubigné, vingt-unième (Thierry, Daudet, Plattner 3, II, 3). – "[...] où il [le malfaiteur] a esté roué ce jour d'hui 2 avril, sans vouloir déclarer ny complices ny où ce qu'il avoit mis le **vol**, quelque tourment qu'on luy aye fait souffrir." [1666/12] FEW 14, 606a (VOLARE): frm. vol m. «chose volée» (dp. 1668, Molière [= TLF])(149).

Un premier dépouillement non exhaustif du livre de raison a permis d'effectuer une riche moisson dont le bilan se présente ainsi: une trentaine de premières attestations, quantité d'ajouts au dictionnaire étymologique, de nombreux mots d'origine italienne, une vingtaine de régionalismes sémantiques et lexicaux, 4 néologismes lexicaux (co(m)prébendier s. m., inquisitoriat s. m., semi-prébende s. f., vénérendissime adj.), des termes techniques (arme à feu f., canal s. m., carrau s. m., patron s. m., monstre d'orloge synt., etc.) ainsi que le nombre non négligeable de 9 dernières attestations provenant essentiellement du domaine juridique (égrège adj., escrivant s. m., legs pie synt., processer v. trans., etc.). S'y ajoute un vocabulaire médical assez riche: bassiner v. trans., blesser verbe pron., coculuge s. f., émétique s. m., jugulaire s. f., venteux adj., etc. Sur le plan des emprunts, notre chanoine est également le premier à introduire l'italianisme aguetta (> frm. aquette, dp. 1863!) en français classique. Le texte et surtout le testament joint en annexe comportent en outre de nombreux termes juridiques (augmant s. m., en titre d'office synt., paisible adj., etc.) et notariaux (escrivant s. m., sieur s. m., verbal s. m., disposition de dernière volonté synt., etc.) ainsi que des termes administratifs de l'ancien régime (foraine s. f., Régale s. f., taxateur s. m., terre noble adj., terroir s. m.) et de l'administration pontificale (conseulteur s. m., vice-légat s. m., prothonotaire s. m., etc.) qui auraient mérité d'être relevés systématiquement. Frm. crément m. [année 1677] «accroissement par alluvion des terrains que baigne l'eau» (Trév 1743-Land 1834) est la première attestation de ce terme technique en français. Dans l'ensemble, l'apport de cette source inédite à une meilleure connaissance du français régional et classique s'avère très important. Il convient ici de féliciter l'éditeur d'avoir mis à la disposition du grand public un texte d'un tel intérêt historique et linguistique dont les traits saillants semblent, à première vue, très nombreux.

Lyon.

Volker MECKING

⁽¹⁴⁹⁾ Première attestation en ce sens.

Bibliographie

- Bloch (Oscar), Wartburg (Walther von), *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris (Presses Universitaires de France) 1968, 5^e édition [= BlochW].
- Huguet (Edmond), *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*. Paris (Champion puis Didier) 1925-1967, 7 vol. [= Hu].
- Littré (Émile), Dictionnaire de la langue française. Paris (Hachette) 1863-1873, 4 vol. [= Li].
- Meyer (Frédéric), Un chanoine de Cavaillon au Grand Siècle: Le Livre de raison de Jean-Gaspard de Grasse (1664-1684). Édition critique, présentée et annotée par Frédéric Meyer. Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques. Collection de documents inédits sur l'histoire de France, vol. 30. Paris (C.T.H.S.) 2002, LXXXIX + 153 p.
- Rézeau (Pierre), éd., Variétés géographiques du français de France aujourd'hui. Approche lexicographique. Paris, Bruxelles (Duculot) 1999.
- Robert (Paul), Le grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey. Paris (Le Robert) 1989, 9 vol. [= GrRob].
- Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19e et du 20e siècle (1789-1960). Publié sous la direction de P. Imbs (vol. 1-7), puis de B. Quemada (vol. 8-16), Paris (Gallimard), 1971-1994 [= TLF(i)].
- Wartburg (Walther von), *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Bonn/Leipzig/Bâle, 1922 s., 25 vol. parus [= FEW].